

L'association et ses responsabilités

Niveau :

Débutant

Public visé :

Tout bénévole
d'association

Pré requis :

Néant

Tarifs et modalités :

Gratuit

Effectif :

15 personnes

Structure organisatrice :

Association
départementale des
Francas de l'Aisne

Intervenant(s) :

Daniel COPPIN

Contact :

Les Francas de l'Aisne
FSC Georges Brassens
269 Av. de Reims
02200 Villeneuve-
Saint-Germain

D. COPPIN et S. ROUGER

Tél : 03 23 76 28 46

formation.francas02@gmail.com

Enjeu :

Mesurer les risques encourus dans le cadre de la gouvernance et de gestion d'une association.

Objectifs :

- Identifier les risques (fiscaux, sociaux, financiers, responsabilité civile, responsabilité pénale, ...)
- Prévenir, anticiper les risques de gestion et de pilotage.

Thèmes traités / contenus :

- Responsabilité civile, responsabilité pénale
- Les assurances
- Les risques traditionnels dans les associations : caractère désintéressé, principes de droits du travail, déclarations, gouvernance et pilotage....

Dates et lieux des formations :

Date	Secteur géographique	Horaires
08/03/2021	Soissons	18H00-21H00
17/05/2021	Laon	18H00-21H00

Formations complémentaires préconisées/proposées

- La loi 1901, les statuts et le bénévolat
- Les documents obligatoires et indispensables d'une association

Le Collectif d'Organisation

